



Communiqué de presse no. 1190

Berne, le 10 janvier 2022

Le SAB soutient le train de mesures en faveur des médias

Le SAB - Groupement suisse pour les régions de montagne - soutient le train de mesures en faveur des médias. Le SAB recommande ainsi de voter « Oui », lors des votations fédérales du 13 février 2022. Le train de mesures renforce de manière ciblée les médias régionaux. Cette mesure, qui est limitée dans le temps, encourage également la publication d'informations de qualité en ligne. Le train de mesures prend ainsi en compte l'évolution d'une partie de la population, quant à sa façon de s'informer.

Le paysage médiatique suisse est soumis à d'importants changements. Les recettes publicitaires connaissent un fort déclin. De plus en plus d'informations sont consommées sur des sites Internet. Les éditeurs ont réagi à cette évolution, en publiant davantage d'informations en ligne. Toutefois, la maîtrise de ce processus de transformation constitue un important défi. Le Conseil fédéral et le Parlement fédéral veulent ainsi soutenir les médias, par le biais d'un train de mesures limité dans le temps. L'encouragement indirect à la presse sera renforcé. Les stations de radio et de TV régionales obtiendront davantage de soutiens financiers et la qualité de l'offre journalistique en ligne sera améliorée. Le SAB est en faveur de ce train de mesures et recommande de voter clairement « Oui », lors des votations fédérales du 13 février 2022.

Le train de mesures renforce de manière ciblée les médias régionaux

Depuis 2003, environ 70 journaux ont disparu. Ce processus de concentration touche en premier lieu les régions de montagne et rurales. Dans ces régions, les abonnés potentiels et les opportunités publicitaires sont beaucoup plus faibles que dans le reste du pays. Le train de mesures vise justement à renforcer les médias régionaux. L'encouragement indirect à la presse sera renforcé. Les moyens supplémentaires seront concentrés sur les journaux et les revues de petite et de moyenne taille. De plus, le soutien accordé aux périodiques édités par des associations et fondations sera augmenté. Près de 1'000 périodiques jouent un rôle important, en fournissant des informations de fonds, ainsi que des thématiques qui ne sont pas liées aux actualités quotidiennes.

Des informations aussi diffusées par les chaînes de radio et de TV

Les stations de radio et TV régionales seront aussi davantage encouragées. La part de la redevance Radio/TV qui leur sera accordée passera de 6 à 8%. Ces moyens supplémentaires sont nécessaires pour compenser le fort recul des recettes publicitaires. Sans redevance Radio / TV, les 21 stations de radio et 13 chaînes de TV régionales ne pourraient plus assumer leur important rôle, quant à la diffusion d'informations dans leur périmètre respectif. Pour le public, cette augmentation de la part destinée aux stations régionales n'aura pas d'impact, puisque la redevance reste au même niveau que celui qui est actuellement en vigueur.

De la qualité aussi pour les informations en ligne

Les informations sont de plus en plus consommées sur le Net. Ainsi, les médias imprimés perdent des lecteurs. Ils doivent réagir pour contrer cette tendance, en offrant davantage d'informations en ligne. Mais ceci requiert des investissements importants et il faut assurer la qualité des informations mises en ligne. L'exemple des dernières élections à la présidence américaine démontre clairement les risques liés à la diffusion de fausses informations. Les rédactions des médias analysent les nouvelles et les replacent dans leur contexte. C'est dans cette optique que le train de mesures prévoit d'encourager les médias en ligne. Cette mesure est limitée à sept années, afin de faciliter les processus de transformation.

Nécessaire pour le fonctionnement de la démocratie

Ce sont les médias régionaux qui publient des informations liées à leur région respective. Ils diffusent des nouvelles relatives aux résultats des clubs sportifs ou liées aux événements culturels, ainsi qu'à des décisions politiques prises aux niveaux communal et cantonal. C'est grâce aux médias régionaux que les évolutions de la vie sociale, culturelle, économique et politique atteignent le public. Les médias régionaux constituent des plateformes de dialogue politique et représentent ainsi un élément crucial du processus démocratique. Les médias régionaux ne peuvent assumer ce rôle que lorsqu'ils sont économiquement indépendants. C'est pour cela que le train de mesures renforce de manière ciblée les médias régionaux. Cet encouragement se fait de manière égale pour tous les médias, peu importe leur orientation politique. Le train de mesures se base essentiellement sur des instruments utilisés depuis longtemps. En effet, l'encouragement indirect à la presse existe depuis 1849. Les moyens destinés à encourager indirectement la presse servent à abaisser les coûts pour la distribution des journaux. L'argent ne va donc aucunement dans les caisses des éditeurs. Les médias peuvent ainsi poursuivre leur rôle d'observateurs critiques et indépendants. En plus, le train de mesures est limité pour une durée de sept ans.

Pour toutes ces raisons, le SAB recommande voter « Oui » au train de mesures en faveur des médias, lors de la votation populaire du 13 février 2022.

Pour de plus amples informations :

- Christine Bulliard-Marbach, Présidente du SAB et Conseillère nationale, Tél. 079 449 05 69
- Thomas Egger, Directeur du SAB, Tél. 031 382 10 10